

OFFICIER DE GENDARMERIE

Descriptif du métier et missions principales

L'officier de gendarmerie est un décideur opérationnel de la sécurité qui met ses compétences au service du public.

Sur les 105 000 personnels de gendarmerie, environ 6 700 occupent le poste d'officier de gendarmerie ce qui représente 5 % de l'effectif total.

Ils constituent l'encadrement supérieur de l'institution. Les hautes et nombreuses responsabilités qu'ils exercent les amènent à collaborer étroitement avec les autorités administratives, judiciaires, et militaires, ainsi qu'avec les élus qu'ils côtoient régulièrement.

L'officier commande des unités de professionnels, sur tous les terrains et dans toutes les situations. Au contact permanent des élus, des autorités judiciaires et administratives, il a pour mission quotidienne de protéger la population, dans le respect des lois et règlements. En temps de crise ou de guerre, sa vocation est de faire face aux situations dégradées pour assurer la continuité de l'action de l'Etat. Son parcours de carrière l'amène à évoluer en France métropolitaine, outre-mer et à l'étranger, dans différents métiers opérationnels.

Conditions d'accès au métier

Le métier est accessible sur concours uniquement.

Les officiers sont recrutés chaque année via différents types de concours.

- **Le concours universitaire** : ouvert aux titulaires d'un titre ou diplôme conférant le grade de master

Les principales conditions pour le concours universitaire

<u>Au 1^{er} janvier de l'année du concours :</u>	Être âgé de 27 ans au plus (sauf dispositions relatives à l'inopposabilité ou au recul de la limite d'âge)
<u>Avant la 1^{ère} épreuve du concours :</u>	Être de nationalité française Être en règle au regard des dispositions du code du service national
<u>A la date d'admission à l'EOGN :</u>	Être titulaire d'un diplôme ou titre conférant le grade de Master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au répertoire

	national des certifications professionnelles au niveau I. ¹
--	------------------------------------------------------------------------

Autres concours existants et leurs conditions d'accès

Sur concours sur titres pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un master 2 (bac+5) dans une matière scientifique ou technique, âgés de 27 ans au plus, de nationalité française.
Concours ouvert aux fonctionnaires de catégorie A avec 5 ans de service, âgés de 35 ans au plus, de nationalité française.
Concours interne ouvert aux officiers des armées (capitaine, lieutenant de vaisseau, officier de grade correspondant) âgés de 35 ans au plus, de nationalité française, titulaires d'un master 2.
Concours semi-direct ouvert aux sous-officiers de gendarmerie entre 28 et 36 ans maximum titulaires d'une licence (bac+3) de l'enseignement supérieur général ou technologique.
Directement à la sortie des écoles militaires (Saint-Cyr, Polytechnique, etc.)
Concours officiers de gendarmerie rang pour les titulaires d'un grade de major de gendarmerie ou d'adjudant-chef de gendarmerie, ou pour les titulaires d'un grade d'adjudant-chef, âgés de 50 ans maximum pouvant justifier de 18 ans de services civils et militaires, dont 6 ans minimum effectués en qualité de sous-officier de gendarmerie ou dans un corps de catégorie B.
Par concours officiers sous contrat encadrement pour les titulaires d'une licence de l'enseignement supérieur général ou technologique, de nationalité française.
Par concours scientifique ouvert aux titulaires d'un diplôme d'un master scientifique (bac+5) ou d'un diplôme d'ingénieur, âgés de 27 ans au plus et de nationalité française. Il s'agit d'un nouveau concours, ouvert en 2021 qui a pour objectif de former des gendarmes capables d'accompagner la transition numérique de la gendarmerie (intelligence artificielle, brigade numérique, etc.).

¹ Peuvent également se présenter aux épreuves du concours les candidats justifiant qu'ils accomplissent la dernière année d'études en vue de l'obtention du diplôme exigé. Ils ne sont cependant admis à l'École des officiers de la gendarmerie nationale que s'ils justifient de la possession du diplôme exigé à la date d'intégration.

Pour de plus amples informations sur les modalités de recrutement pour chaque recrutement rendez-vous sur la page suivante :
<https://www.lagendarmerierecrute.fr/Inscription/Officier-de-la-gendarmerie>

En 2019, 101 postes d'officiers de gendarmerie ont été proposés (tout type de concours confondus) dont 23 pour le concours universitaire.

Pour de plus amples informations sur les modalités de recrutement pour chaque recrutement rendez-vous sur la page suivante :
<https://www.lagendarmerierecrute.fr/Inscription/Officier-de-la-gendarmerie>

Epreuves du concours universitaire

La nature des épreuves au concours prédispose très largement les juristes quant aux chances de réussite. On retrouve effectivement dans les programmes des épreuves du concours des matières juridiques telles que le droit pénal ou le droit public.

Epreuves d'admissibilité (épreuves écrites)

1) Epreuve de culture générale (Durée : 5h00, coefficient 5)

Cette épreuve est destinée à mettre en relief, outre les connaissances et les idées personnelles des candidats, leurs qualités générales de style, de clarté d'esprit, de jugement et de méthode. Elle consiste à rédiger, avec ou sans l'aide d'une documentation, un devoir sur un sujet d'ordre général se rapportant à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques et sociaux en France et dans le monde depuis le début du XXe siècle.

2) Epreuve de synthèse de dossier (Durée : 4h00, coefficient 5)

Cette épreuve vise à déterminer l'aptitude des candidats à dégager les idées essentielles d'un dossier comprenant entre 30 et 40 pages et portant sur un sujet d'ordre général. La note de synthèse est construite selon un plan classique : introduction, développement, conclusion. Elle est entièrement rédigée. Seules les grandes parties peuvent éventuellement être précédées d'un titre. Elle doit être objective, dénuée d'appréciation personnelle. Le candidat doit rédiger en 600 mots (+ ou - 10 %) une note de synthèse claire, précise et concise. Le candidat doit indiquer, sur sa copie, le nombre de mots qu'il a écrits.

3) Epreuve à option :

Cette épreuve porte, au choix du candidat, sur l'une des matières suivantes :

- Droit pénal
- Droit public
- Finances publiques
- Sciences économiques et de gestion
- Histoire géographie

(Durée : 4h00, coefficient 5)

4) Tests psychotechniques écrits

Epreuves d'admission (épreuves orales)

1) Epreuve d'aptitude générale

Cette épreuve vise à mettre en valeur l'aptitude du candidat à l'état d'officier de gendarmerie au regard de sa personnalité et de sa motivation ainsi que de sa culture générale, ses facultés d'expression et de raisonnement, sa vivacité d'esprit et son équilibre émotionnel. Elle comporte :

a) Un entretien individuel, réalisé par un psychologue, destiné à éclairer le président du jury sur l'adaptabilité du candidat à l'emploi. Cet entretien ne nécessite aucune préparation particulière et comprend des tests écrits et un entretien oral ;

b) Un entretien individuel du candidat avec le président du jury assisté de deux examinateurs. Il débute par un exposé d'une durée de 10 minutes sur un thème général se rapportant à des idées ou à des faits dont la connaissance est nécessaire à la compréhension du monde moderne. Il se poursuit sous la forme d'un dialogue avec le jury. Après tirage au sort du sujet de l'exposé initial, le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 20 minutes. Pour cet entretien, le président du jury dispose, à titre indicatif, du dossier du candidat.

(Durée : 50 mn dont 20 mn de préparation, coefficient 8)

2) Epreuve orale sur les questions de défense et de sécurité

Cette épreuve est destinée à mettre en relief les connaissances des candidats sur les questions de défense et de sécurité. Après tirage au sort du sujet de l'exposé, le candidat dispose d'un temps de préparation de 20 minutes. Le candidat présente son exposé pendant une durée de 10 minutes puis répond aux questions du jury.

(Durée : 50 mn dont 20 mn de préparation, coefficient 4)

3) Epreuve de langue étrangère

Choix de la langue : anglaise, allemande, espagnole ou italienne

Cette épreuve débute par une version. Le candidat traduit tout ou partie d'un texte rédigé en langue étrangère dans la langue française puis commente ce texte issu de la presse portant sur un sujet d'actualité ou de société. L'épreuve se poursuit par un entretien d'ordre général avec l'examineur. Le commentaire et l'entretien s'effectuent dans la langue étrangère choisie.

(Durée : 50 mn dont 20 mn de préparation, coefficient 3)

4) Epreuves sportives

Natation (50 m nage libre), course de vitesse (50 m), course de demi-fond (3000 m), tractions et abdominaux.

(La moyenne des notes est affectée du coefficient 3)

Après la réussite au concours, la formation (rémunérée) se déroule à l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun (77) et dure deux ans. Les élèves officiers issus du corps des officiers des armées et des écoles militaires ne suivent que la 2^{ème} année de formation.

L'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale de Melun (77) vous convoquera pour l'incorporation en école, en août. Pour préparer votre incorporation et télécharger le livret d'accueil, veuillez-vous rendre sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn/formations/formation-initiale-et-complementaire>

Vous serez soumis à une visite médicale d'incorporation. Cette visite médicale effectuée dès votre arrivée en école est l'ultime contrôle de votre aptitude physique. Elle confirme ou infirme les résultats de la visite médicale de sélection. Les élèves reconnus aptes sont maintenus en école. Les élèves déclarés inaptes sont informés de la dénonciation de leur contrat pour inaptitude physique préexistante à la signature du contrat.

La constatation d'une toxicomanie avérée ou décelée par des examens para-cliniques est une cause d'inaptitude à l'engagement.

Le contrat d'engagement est signé :

- Le jour de l'arrivée en école,
- Pour la durée de la formation initiale. Il peut être dénoncé au cours des 6 premiers mois (période probatoire).

La première année de formation est composée d'un enseignement militaire effectué notamment en partenariat avec les écoles de SAINT-CYR COETQUIDAN (56) d'une durée

totale de 15 semaines, et d'enseignements professionnels ponctués par de nombreux stages dans des matières spécifiques : droit, intervention professionnelle, langues, etc.

Au cours de la deuxième année, les élèves suivent une formation professionnelle destinée à préparer les officiers à exercer directement leur premier commandement dans l'une des quatre filières qui leur sont proposées (sécurité publique, maintien de l'ordre - défense, police judiciaire, sécurité routière) ainsi qu'une formation universitaire conduisant les élèves à l'obtention d'un Master « [Droit public Parcours Droit de la sécurité - Spécialité Droit et stratégies de la sécurité](#) » de l'université Paris 2 Panthéon Assas et d'un MBA spécialisé « [Management de la sécurité](#) ».

Pour plus d'informations : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn/>

Sur le MBA : <https://mba-securite-eogn.fr/>

A la sortie de l'École, l'officier de gendarmerie choisit son affectation en fonction de son classement et parmi les places offertes au choix par la direction générale de la Gendarmerie nationale. L'affectation tient compte de la dominante de carrière choisie en fin de première année de formation, qu'elle soit opérationnelle, telle que maintien de l'ordre/défense, sécurité publique générale, sécurité routière, police judiciaire ou relève des formations spécialisées de la gendarmerie.

En fonction de la dominante choisie lors du dernier semestre de leur scolarité, les officiers pourront servir en qualité de :

- Commandant de peloton de gendarmerie mobile (dominante « maintien de l'ordre-défense) ;
- Commandant de brigade territoriale autonome ou de communauté de brigades (dominante « sécurité publique générale ») ;
- Commandant de peloton motorisé ou de peloton d'autoroute (dominante « sécurité routière ») ;
- Commandant de brigade de recherches ou chef de division au sein d'une section de recherche (dominante « police judiciaire »).

Pour l'année 2022, le dépôt du dossier de candidature a eu lieu du 6 septembre 2021 au 10 janvier 2022 inclus.

Les préparations aux concours

Les Instituts d'Etudes Judiciaires (IEJ) et les Ipag (Les Instituts de Préparation à l'Administration Générale) proposent des préparations spécifiques aux concours de la gendarmerie.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Ainsi, l'Institut d'études judiciaires de l'Université Paris-Panthéon Assas organise une préparation commune :

- Au concours d'accès à l'Ecole nationale supérieure de la police (ENSP - concours de commissaire de police)
- Au concours d'accès à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN).

La préparation de L'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ) de l'Université Paris-Panthéon Assas

L'Institut d'études judiciaires (IEJ) « Pierre Raynaud » de l'Université Paris-Panthéon Assas organise une préparation soit en présentiel soit en ligne au concours d'accès à l'Ecole des Officiers de la gendarmerie nationale - EOGN. La qualité des intervenants et l'intensité des enseignements en font une préparation incontournable au concours d'officier de gendarmerie.

Résultats de l'IEJ de Paris-Panthéon Assas

2020	14 admis pour 23 postes au national
2019	11 admis pour 23 postes au national
2018	10 admis pour 22 postes au national
2017	5 admis pour 33 postes au national
2016	9 admis pour 26 postes au national
2015	9 admis pour 24 postes au national
2014	10 admis pour 27 postes au national dont le major (+ le major du concours de recrutement sur titre)
2013	10 admis pour 35 postes au national

Conditions d'admission à la préparation de l'IEJ

- | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - Être inscrit en Master 2 ou être titulaire de celui-ci, ou être diplômé d'un I.E.P et être âgé de moins de 35 ans au 1 ^{er} janvier de l'année du concours. |
| - Pour l'année universitaire 2021-2022, Inscription en ligne Du 1 ^{er} juillet au 15 décembre 2021 |
| - Préparation en présentiel : droits universitaires + 500 euros (1re préparation IEJ). |
| - Exonération du paiement des droits pour les étudiants boursiers. |

Organisation générale des études

Les enseignements préparent aux épreuves d'admissibilité et d'admission. La préparation commence au mois de septembre et se termine à la fin janvier pour la préparation aux épreuves écrites et en mai pour la préparation aux épreuves orales.

Pour la préparation en ligne, les cours sont disponibles sous la forme de vidéos sur la plateforme AGORASSAS. Les sujets d'entrainements seront les mêmes que pour la préparation en présentiel. Vous aurez le choix entre déposer vos copies sur la plateforme ou vous rendre en amphi, le samedi avec les présentiels. Des "classes virtuelles" en visio conférence seront organisées pour revoir la correction/méthodologie avec les concepteurs des sujets.

Pour plus d'informations sur la préparation en présentiel et/ou en ligne, adressez un mail à : iej@u-paris2.fr ou +33 (0)1 44 41 56 32 ou rendez-vous sur le site de l'IEJ ici : <https://iej.u-paris2.fr/fr>.

La Classe Préparatoire Intégrée de la Gendarmerie Nationale (CPIGN)

Destinée aux étudiants issus de milieux modestes, la CPI de la gendarmerie nationale permet de se préparer au concours externe d'officier de gendarmerie. Intégrées à la garde républicaine de Paris sous statut de gendarme adjoint volontaire (Gav Apja) les étudiants de la CPI bénéficient de ressources pédagogiques efficaces et sont encadrés par un officier qui les accompagne toute l'année. La classe préparatoire affiche un taux de réussite de 89 %.

Les étudiants de la CPI perçoivent un revenu mensuel d'environ 1 000 euros et sont hébergés en plein Paris, à titre gratuit.

Depuis 2011, l'IEJ « Pierre Raynaud » assure le volet académique de la préparation de la Classe préparatoire intégrée (CPI) de l'EOGN.

Conditions de recrutement :

- Être de nationalité française
- Être âgé de moins de 26 ans au moment du dépôt de la demande
- Être apte physiquement
- Avoir accompli son parcours universitaire dans des conditions matérielles, géographiques ou familiales difficiles (faible revenu des parents. Le plafond de ressources retenu est de 33 100 euros, bourses d'études)
- Être titulaire d'un titre conférant le grade de master II ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I, à la date d'intégration de la CPIGN

Le recrutement de la classe préparatoire intégrée de la gendarmerie nationale pour l'année 2022 – 2023 est ouvert **du 15 février au 15 mai 2022.**

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site internet :
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/>

Pour Paris, renseignez-vous auprès du Centre d'Information et de Recrutement – 12, place de la République, 75 010 Paris (tél. 01.85.86.25.53 / email : cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

- [Master Droit Public parcours parcours Droit et stratégies de la sécurité](#)
- [Master Droit Public parcours Sécurité et défense](#)

Qualités et compétences requises

Travaillant pour l'intérêt général, le gendarme doit avoir le sens du devoir et des responsabilités. Confronté à des situations difficiles, il doit être réactif et savoir prendre les bonnes décisions.

Comme tout corps d'armée, la gendarmerie est hiérarchisée. Le gendarme doit respecter cette hiérarchie et exécuter les ordres. Il doit avoir l'esprit d'équipe et être en très bonne condition physique.

En contact avec la population, il doit savoir communiquer et gérer des conflits. Il doit connaître parfaitement son secteur géographique.

En outre, pour intégrer la gendarmerie, les candidats doivent participer à un parcours d'obstacles, une simulation de combat et un transport de poids (les 2 premières épreuves sont chronométrées). Il est conseillé de s'y préparer au moins 2 mois à l'avance en travaillant 2 axes : la course et le renforcement musculaire généralisé.

Emploi

Salaire du débutant :

A la sortie de l'école, le salaire mensuel net débutant (solde) est de 2 840 € (+ logement) pour un officier issu du concours externe ou sur titres (pour un célibataire, sans enfant, en province).

Chaque année, une vingtaine de places sont proposées au concours d'officier de police.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018.

Plaquette « Préparations aux concours et examens professionnels » : Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université Paris-Panthéon-Assas et Institut de Préparation à l'Administration Générale de Paris (IPAG de Paris).

ONISEP Parcours. *Les métiers de la sécurité et de la défense*. Janvier 2016. 128 p.

Ss direction de DEBOVE Frédéric. *Commissaire de police, officier de police, officier de gendarmerie*. 5^{ème} édition. Sirey. Août 2013. 728 p.

SIREY. *Commissaire de police officier de police officier de gendarmerie*. 2017.

STUDYRAMA. *Concours police, gendarmerie, défense*. 2019.

Classeur CIDJ « I ; droit, défense, sécurité, secours » (2.542 : les métiers de la gendarmerie)

Dossier documentaire n°752 « gendarmerie nationale».

Dossier d'information « *Concours de la gendarmerie concours externes niveau licence et master* ».

2) Liens utiles

Métier et secteurs

- Informations sur les formations (initiale et continue) dans la gendarmerie, catalogue des écoles, actualités, FAQ**

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/cegn

- Rechercher un Centre d'Information Régional**

<http://www.lagendarmerierecrute.fr/Pres-de-chez-vous>

- La garde républicaine**

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/garde-republicaine/>

- **Site de l'EOGN**

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/eogn>

- **Regroupement de liens utiles (notamment adresses régionales des CIR)**

<http://www.devenir-gendarme.fr/adresses-cir-gendarmerie.php>

- **Décret n°2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale**

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026835299&categorieLien=id>

- **Consulter les annales des concours officiers et sous-officiers ainsi que les rapports de jury.**

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/recrutement/revisions/annales-concours-sous-officier-externe>

Emploi et recrutement

- **Site d'information pour le recrutement de la gendarmerie nationale**

www.lagendarmerierecute.fr

- **Arrêté du 23 juillet 2014 relatif aux concours de recrutement d'officiers de la gendarmerie**

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000029314293?r=WqoatKZwMc

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ